**MODÈLE DE CESSION DE BAIL**

**Que savoir, que faire ?**

La cession est une formule permettant au preneur de céder, avec l’accord écrit du bailleur, le bail. Le preneur sortant, qu’on appelle « le cédant », transmet ses droits et ses obligations au preneur entrant – « le cessionnaire », sauf convention contraire.

**En pratique**

Entre :

M(me) ………………………………………. , ci-après dénommé(e) « le cédant »,

M(me) ………………………………………. , ci-après dénommé(e) « le cessionnaire »,

et

M(me) ………………………………………. , ci-après dénommé(e) « le bailleur »,

**IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :**

* Le cédant cède au cessionnaire le contrat de bail conclu le ..../ …./ …... et portant sur la maison / l'appartement / le studio / la chambre situé(e) à …………………………………………………………………………………………….. avec tous les droits et les obligations qui en découlent.
* Le cessionnaire accepte cette cession et s'engage à respecter toutes les obligations qui en découlent.
* Le bailleur accepte le cessionnaire comme nouveau preneur et décharge le cédant de toutes les obligations dérivant du bail cédé.
* La cession de bail sera effective le …/ …/ ….. .

Fait à …………………………………. , le ..../ …./ ….., en quatre exemplaires, chaque partie ayant reçu un exemplaire, le dernier étant destiné à l'enregistrement.

**SIGNATURES DU CÉDANT, DU CESSIONNAIRE ET DU BAILLEUR**